

CHA’AR 1

CHAPITRE 9 : LES JOURS REDOUTABLES

Roch Hachana

A. « On ne juge l'homme que d'après ses actions à cet instant »

Guémara Roch Hachana (16b) : « *Rabbi Yits'haq a dit : on ne juge l'homme que d'après ses actions à cet instant, comme il est écrit (Béréchit 21, 17) : "car Dieu a entendu la voix de l'enfant dans le lieu où il est" (c'est à dire même s'il est amené à fauter plus tard , Hachem ne tient compte que du niveau présent) ».*

Rabeinou 'Hananel (ad loc.) : « *Il est dit dans le Yérouchalmi : "Rabbi Yéochoua' Ben Lévi a dit : nous apprenons cet enseignement à partir du verset (Iyov 8, 6) "Si tu es juste et droit". En effet, il n'est pas dit "Si tu étais juste et droit", mais "Si tu es pur et droit" maintenant" ».*

Cette Guémara nous enseigne que pour le jugement de Roch Hachana, on ne tient pas compte de ce que l'homme va être dans le futur. Ainsi, même s'il est amené à être un Racha', si au moment du jugement il a un statut de Tsadiq, il est jugé comme Tsadiq.

Cependant, le Yérouchalmi rajoute là-dessus un 'Hidouch redoutable : même si l'homme était Racha' dans son passé, si au moment du jugement il est Tsadiq, il est jugé comme tel.

Cela est étonnant, car tout le jugement porte à priori sur les actes passés de l'homme. Ainsi, si l'homme était Racha' dans le passé, comment peut-il être jugé comme Tsadiq uniquement car il est à ce niveau au moment du jugement. Sur quoi porte donc le jugement ?

B. Le jugement de Roch Hachana sur l'acceptation de la Royauté divine

Le jour de Roch Hachana, Haqadoch B"H se présente par son statut de Roi dans le monde. C'est la dimension de dévoilement de la Chékhina, que l'on ressent de manière particulière au moment de la Téqui'at Choffar et de la prière de Moussaf. La Chékhina se rapproche alors de l'homme dans la mesure où celui-ci est prêt à la recevoir !

Ainsi, l'homme qui est brisé en son for intérieur à cause de sa petitesse devant son Créateur, et dont la seule volonté est de se rapprocher de lui et d'élever toutes ses actions, ses paroles et ses pensées dans la Torah et dans la pratique des Mitsvot dans l'avenir – cet homme se trouve alors dans un état de proximité avec Hachem. Par contre, celui dont le cœur est bouché à cet instant et dont la pensée est indifférente, cet homme sera jugé négativement, D. nous en préserve.

En effet, tout le jugement de Roch Hachana porte là-dessus : l'homme est jugé sur la mesure dans laquelle il est prêt à être un réceptacle de la Chékhina !

Tout durant le jour de Roch Hachana dépend de ce principe « Si tu es pur et droit – maintenant » ! Et dans ce présent est concentrée toute la manière d'agir de l'homme pendant l'année passée ; heureux est l'homme qui a purifié son cœur par la volonté de s'élever et d'accepter le joug divin, afin d'être prêt durant le jour de Roch Hachana à être proche du Créateur.

En revanche, celui qui n'a pas agi dans ce sens pendant l'année – comment va-t-il se tenir devant Lui ...? Malgré tout – le Yérouchalmi nous offre une lueur d'espoir, et ainsi nous saurons ce qu'il nous faudra faire en ce jour redoutable : en nous tenant devant notre Créateur le jour de Roch Hachana, il ne faudra pas se laisser submerger ni par nos pensées sur notre passé, ni par les peurs de l'avenir sur la richesse et les honneurs , mais uniquement remplir notre présent pour être « pur et droit – maintenant», par un éveil véritable d'acceptation du joug divin et d'une volonté de se purifier, et en passant les deux jours de Roch Hachana sans fauter, aussi bien par la pensée, par la parole que par l'acte !

« Les membres du monde sont tous jugés par un seul regard »

Roch Hachana 18b : « *À Roch Hachana, tous ceux qui sont venus au monde passent devant lui comme des troupeaux de moutons, comme il est dit (Téhilim 33) : « Lui qui façonne ensemble leur cœur, qui comprend tous leurs actes » - Rabbi Yo'hanan a dit : ils sont tous jugés par un seul regard* ».

Cela paraît surprenant. En effet, Roch Hachana est le jour de jugement des actes de toutes les personnes du monde, et pourtant ces dernières sont toutes jugées par un même regard ?

D'après nos paroles, cela est compréhensible. En effet, ce « même regard » est la dimension du dévoilement de la Royauté divine, et ce dévoilement est identique pour toutes les personnes. Seule la capacité à accepter ce dévoilement diffère d'une personne à l'autre.

Les Dix jours de Pénitence et Yom Kippour

A. La faute et ses conséquences

Les deux jours de Roch Hachana sont les deux premiers jours des jours de Pénitence, et pourtant nous n'y trouvons ni de Vidouy, ni de mention des fautes. Durant ces derniers, nous sommes concentrés uniquement sur la Royauté divine dans le monde et sur l'acceptation de cette dernière sur nous. Ce n'est qu'après Roch Hachana que nous commençons à nous purifier de nos fautes.

La faute détruit notre vie. Plus nous répétons une faute, et plus elle risque de devenir une seconde nature chez nous, notre essence véritablement, 'Hass Véchalom. Notre objectif dans la vie est de nous trouver devant Haqadoch Baroukh Hou et de se tenir dans sa proximité tous les jours – et voilà que nous avons fauté, nous nous sommes éloignés de lui, et nous avons retiré notre Néchama de ses racines élevées spirituellement.

B. La puissance de Yom Kippour

Yoma (Péréq 8, Michna 9) : « *Rabbi 'Aqiva a dit : "Soyez heureux Israël ! Devant qui vous vous purifiez ! Et qui vous purifie ? Votre père qui est dans le ciel ! Comme il est écrit (Yé'hézquiel 36, 25) : "Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés". Et il est dit (Yirmiya 17, 13) : "Hachem est le Miqvé d'Israel" – de même que le Miqvé purifie les impurs, de même HB"H purifie le Klal Israel !* ».

Si nous n'avions que Yom Kippour comme Mitsva de la Torah, cela nous aurait suffi pour savoir que la Torah vient du ciel. Un jour aussi grand et aussi redoutable ne peut être créé par un homme !

La sainteté du jour est telle qu'elle détruit complètement toute faute, à condition que l'homme le veuille de tout son cœur. Même pour les fautes sur lesquelles notre désir est immense, et sur lesquelles nous ne savons pas tellement comment nous en séparer, il nous faut ancrer en notre cœur qu'HB"H nous aidera à la retirer complètement de nous, et que nous ne ressentirons pas

de manque en l'abandonnant mais uniquement de la joie. La seule chose est de ne pas perdre espoir et de mener notre travail en ce jour avec une profondeur de cœur, et il n'y a aucun doute que notre Téchouva sera agréée !

C. Précisions sur la Téchouva

Il ne faut pas penser que dans notre génération, nous n'avons pas la possibilité d'atteindre des niveaux dans la Téchouva. De même, nous ne devons pas perdre espoir en cette dernière en voyant que nous chutons de nouveau chaque année après Roch Hachana et Yom Kippour. Nous devons être reconnaissant à l'égard du Mabit qui nous a enseigné les deux principes suivants :

1. **Beth Éloquim (Cha'ar Hatéchouva, Chapitre 12)** : *« Après que nous avons expliqué que la Téchouva est composée du Regret et de l'Abandon de la faute, nous devons préciser que cette Mitsva n'est pas comme les autres Mitsvot de la Torah pour lesquelles celui qui en délaisse une partie n'a aucun salaire. En effet, celui qui met des Tsitsit sur un vêtement de trois coins ne reçoit aucun salaire. Mais concernant la Téchouva, même si celle-ci n'est pas totalement accomplie avec le Regret du passé et l'Abandon de la faute dans l'avenir, malgré tout le Regret seul a une valeur même sans l'Abandon de la faute, et de la même manière pour l'Abandon de la faute sans le Regret ».*

2. **Beth Éloquim (Cha'ar Hatéchouva, Chapitre 6)** : *« Il convient d'expliquer le sujet de la Téchouva qu'un homme réalise chaque année, et après laquelle il recommence à commettre les mêmes fautes : est-ce que cette Téchouva est valable même si cet homme a recommencé à fauter, ou bien il faut considérer que celle-ci n'a pas été réalisée correctement et que l'engagement à abandonner la faute n'était pas véritable, puisque cet homme est retombé dans la transgression. Et je vais dire qu'il semble des paroles de nos Maîtres que dès qu'un homme a fait Téchouva sur ses fautes et qu'il s'est engagé en son cœur à ne pas les commettre de nouveau, alors HB"Y pardonne ses fautes par cette Téchouva. Et s'il est amené à rechuter dans ces dernières, nous considérons que c'est le Yétser Hara' qui l'a séduit d'une manière nouvelle pour le faire tomber de nouveau, et les fautes précédentes ne reprennent pas leur valeur, car elles ont été annulées par la Téchouva passée ».*

D. Le nouveau départ après Yom Kippour

Comme est extraordinaire la 'Avoda qui consiste à « Élever chez soi un peu plus la dimension de Yom Kippour dans le niveau de la Téchouva », comme l'écrit Rav Israel Salanter (Or Israel, Lettre 14). Celui qui atteint une certaine dimension de Yom Kippour, en sort comme une nouvelle personne : il recommence véritablement sa vie avec de nouvelles ambitions, les domaines dans lesquels il a chuté sont plus éloignés de lui, un nouveau chapitre s'ouvre dans ses relations avec les autres, il se renforce dans son étude et dans sa pratique des Mitsvot, et ses Middot sont éclairés par la lumière de Yom Kippour qui redresse ce qui était tordu.

E. Les changements dans les relations humaines

En effet, l'une des obligations de la veille de Yom Kippour consiste à retirer tous les reproches des autres en leur demandant pardon. Et qui ne craint pas de la loi qui stipule : « Les fautes entre l'homme et son prochain, Yom Kippour ne les pardonne pas tant que le fauteur n'a pas apaisé sa victime » (Yoma 85b).

Ainsi, l'un des points fondamentaux de Yom Kippour consiste à améliorer ses relations avec son prochain. Et le 'Hafets 'Hayim a déjà dit dans une de ses Drachot avant la Né'ila : « *Voyez, mes frères, comme est grand le fait de faire Téchouva dans le domaine des relations avec notre prochain. En effet, toute notre Téfila durant la Né'ila est : "Afin que nos mains ne portent pas de vol", c'est-à-dire que nous ne chutions pas dans la faute du vol. Aussi, combien il nous incombe de nous renforcer et de faire Téchouva dans ces instants dans ce domaine !* ».

Le mois de Eloul

A. Des jours d'élévation spirituelle

Ces jours redoutables nécessitent une préparation. Les jours de Eloul – sont des jours agréés par Hachem, des jours de grande réussite pour celui qui désire progresser.

Rav Israel Salanter témoigne (Or Israel, lettre 14) : « *À l'époque, tel que je le sais – chaque homme était pris de panique en entendant l'annonce du saint mois de Eloul. Cette peur portait ses fruits en encourageant chacun à se rapprocher du service d'Hachem, chacun en fonction de son niveau* ».

B. La nécessité de l'étude du Moussar pour retirer le mal qui est nous

De quelle manière se préparer ? Rav Israel explique cela de manière très brève dans sa lettre, et ses paroles constituent une révolution, non seulement pour la préparation des Jours redoutables, mais également pour le travail des Dix jours de pénitence. Voici ses paroles : « *Nous savons bien, et l'expérience nous le prouve, qu'il est possible de servir Hachem même à un haut niveau sans mener une étude de Moussar. Par contre, changer le mal en bien sans étude de Moussar reviendrait à demander la vue sans les yeux et à demander l'ouïe sans oreilles* ».

Ainsi, un homme peut être un serviteur d'Hachem, même à un haut niveau, mais ses mauvaises Middot sont encore présentes !

Et qui ne comprend pas que l'essentiel de notre 'Avoda consiste à « changer le mal en bien » - et cela n'est pas possible sans étude de Moussar !

Et qui ne comprend pas que nous devons nous préparer en vue des Jours de jugement – et quelle est la préparation nécessaire ? De manière évidente, il s'agit de sortir du mal qui est en nous, de passer du mauvais au bon, et pour cela l'étude du Moussar est nécessaire, car le changement personnel sans étude de Moussar – revient « à demander la vue sans les yeux » !

C. Se renforcer dans l'acceptation du joug divin

De manière pratique – il faut se préparer en vue de Roch Hachana en se renforçant dans les domaines qui représentent une acceptation du joug d'Hachem , essentiellement dans le Qriat Chéma', en se concentrant dans le premier verset, et en pensant à accepter le joug divin de manière complète.

D. Ne pas faire partie des groupes qui n'accueillent pas la Chékhina

Il nous incombe de faire très attention – de manière double durant le mois de Eloul, et cela aura une influence pour toute l'année ! - des « Quatre groupes qui n'accueillent pas la Chékhina », pour ne pas que les fautes liées à la parole nous pénalisent le jour du jugement !

Le Maharcha, dans son commentaire sur les paroles de la Guémara (Sota 42a) : « Le groupe des moqueurs, comme il est écrit (Hochéa' 7, 5) : « il a retiré sa main des moqueurs », écrit en ces termes : « *Le verset dit ainsi : "Au jour de notre roi, les princes se sont rendus malades par*

l'ardeur du vin; il a retiré sa main des moqueurs". "Le jour de notre roi" correspond aux jours de Roch Hachana et de Yom Kippour [...] où Haqadoch Baroukh Hou est le Roi du monde. En ce jour, les princes a commencé a demandé miséricorde auprès du Roi, et ce dernier a retiré sa main des moqueurs, pour ne pas les faire entrer dans sa proximité même dans le cadre du jugement ! ». Cela est redoutable : les moqueurs ne présentent pas devant Hachem, qu'il nous en préserve, et comment peuvent-ils sortir méritants de ce jugement ?

E. Le travail sur les Middot

Outre tout cela – il est une grande 'Avoda de s'investir durant ces jours à arranger nos Middot, par exemple en ne se mettant pas en colère et en n'étant point pointilleux, et en particulier durant les jours de Roch Hachana et Yom Kippour ! Nos Maîtres nous enseignent (Roch Hachana 17a) : « Toute personne qui ne rend pas autres le mal qu'ils lui ont fait, on lui pardonne ses fautes ».

F. Se préparer avec Sim'ha en vue de Roch Hachana

Travaillons sur nous-mêmes, préparons-nous, sans désespoir, sans tristesse et sans colère ! Repoussons de nous la panique qui prend chaque personne durant la veille de Roch Hachana, et ceignons nous de joie à cette occasion d'accueillir notre Roi - « *Heureux est le peuple qui connaît le son de la Térrou'a ; Il marche à la lumière de ta face, ô Hachem ! Il se réjouit sans cesse de ton nom, Et il s'élève par ta justice. Car tu es la gloire de sa puissance ; C'est par ta faveur que notre force sera relevée* » (Téhilim 89, 16-18).